

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

406th meeting of the Council

- Agriculture -

Brussels, 9 September 1976

President: Mr A.P.L.M.M. VAN DER STEE,
Minister for Agriculture
of the Netherlands

973/76 (Presse 97)

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Albert LAVENS Minister for Agriculture

Denmark:

Mr Poul DALSGER Minister for Agriculture

Federal Republic of Germany:

Mr Josef ERTL Federal Minister for Agriculture

Mr Hans-Jürgen ROHR State Secretary,
Ministry of Agriculture

France:

Mr Christian BONNET Minister for Agriculture

Mr Pierre MEHAIGNERIE State Secretary,
Ministry of Agriculture

Ireland:

Mr Mark CLINTON Minister for Agriculture
and Fisheries

Italy:

Mr Giovanni MARCORA Minister for Agriculture

Mr Arcangelo LO BIANCO Deputy State Secretary,
Ministry of Agriculture

Luxembourg:

Mr Jean HAMILIUS Minister for Agriculture

Mr Albert BERCHEM State Secretary,
Ministry of Agriculture

Netherlands:

Mr A.P.L.M.M. VAN DER STEE Minister for Agriculture
and Fisheries

United Kingdom:

Mr Frederick PEART Minister for Agriculture,
Fisheries and Food

Commission:

Mr P.J. LARDINOIS Member

DROUGHT

In the light of a Commission communication concerning the drought in agriculture, the Council made a detailed analysis of the situation and took stock, as far as possible at this stage, of production and the supply prospects for the 1976/1977 marketing year.

It established that a serious situation might arise during the winter, especially in the feed sector, and it noted the measures already undertaken to avert this danger, particularly by encouraging the transfer of feed from surplus areas to shortfall areas. It also noted the Commission's intention to submit in the near future a list of feed products in respect of which suspension of customs duties might help boost supply on the Community market.

The Council also noted that the Commission intends to extend the application of measures already taken so as to release supplies of skimmed milk powder at favourable prices to producers affected by the drought and to make certain technical improvements to the intervention arrangements for beef and veal.

The Council furthermore took the opportunity to discuss the approach to be adopted towards various problems raised by the possible introduction of a system of non-marketing subsidies for milk and milk products and of conversion premiums for dairy cow herds.

9.IX.76

With regard to vegetables, the Council acknowledged the need to increase availability in the coming months, particularly in the case of potatoes and fresh vegetables. To that end, it extended the total and temporary suspension of customs duties for white and red cabbages, fresh peas and carrots until 1 November 1976. In addition, the Council decided partially to suspend customs duties on rib celery (from 1 October), beans and onions until 1 November 1976. The temporary level of duty will be 8% for these three products. The Council also extended the total and temporary suspension of customs duties on potatoes and seed potatoes until 31 December 1976. Customs duties on preserved green beans are to be reduced from 24 to 16% until the same date.

As a longer-term prospect, the Council favoured the proposals put forward by various delegations and the Commission concerning the possibility of Community action in the sphere of structural policy. In this connection, it referred to the implementation programme for developing water resources and measures for improving the environment.

SALES OF BUTTER AT REDUCED PRICES TO PERSONS ON SOCIAL WELFARE

The Council noted that, at the request of a number of delegations, the Commission proposed examining the possibilities and conditions for proposing the reintroduction by the Member States of sales of butter at reduced prices to persons on social welfare.

WORK PROGRAMME

The Council agreed to hold its next meeting on 4 and 5 October in Luxembourg.

1-11-11 COMEU B

ASHINGTON/6

EWYORK/2

RUXELLES, LE 30-3.1976

TELEX NO 79840

OTE BIO (76) 294 AUX BUREAUX NATIONAUX
C AUX MEMBRES DU GROUPE , A MM. LES DIRECTEURS GENERAUX DES DG I
T X ET A M.FINN CHRISTENSEN , DG VIII

=====

A COMMISSION DEMANDE UNE REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL AGRICOLE

AU COURS D'UNE RENCONTRE INFORMELLE AVEC LA PRESSE AUJOURD'HUI BRUXELLES, M.LARDINOIS A ANNONCE QUE LA COMMISSION, EN ACCORD AVEC LA PRESIDENCE DU CONSEIL, DEMANDAIT LA CONVOCATION DANS LES PLUS BREFS DELAIS DU CONSEIL AGRICOLE. CETTE REUNION, REVUE POUR LE 9 SEPTEMBRE, DEVRAIT PERMETTRE D'ETABLIR UN INVENTAIRE DE LA SITUATION AGRICOLE SUITE A LA SECHERESSE, SITUATION QUE M.LARDINOIS A QUALIFIEE D'ASSEZ GRAVE.

LES MINISTRES DEVRONT EXAMINER TROIS SERIES DE PROBLEMES :

) COMMENT ASSURER UN APPROVISIONNEMENT SATISFAISANT AUSSI BIEN DES CONSOMMATEURS QUE DES PRODUCTEURS (NOTAMMENT DES PRODUCTEURS) ET CECI A DES PRIX AUSSI STABLES QUE POSSIBLE,

) VEILLER A CE QU'AUUCUNE ENTRAVE NE VIENNE PERTURBER LE MARCHE COMMUNAUTAIRE. M.LARDINOIS A PRECISE SUR CE POINT QUE DES ACCORDS URMES DEVRAIENT ETRE PRIS AU COURS DU CONSEIL,

) LE CAS ECHEANT EXAMINER ET AUTORISER LES MESURES NATIONALES QUI DOIVENT ETRE COORDONNEES EN FONCTION D'OBJECTIFS COMMUNAUTAIRES.

REPOUNDANT AUX QUESTIONS DES JOURNALISTE, M.LARDINOIS A APPORTE LES PRECISIONS OU COMMENTAIRES SUIVANTS :

PERSPECTIVES DE RECOLTES OU DE PRODUCTION :

CERTAINES INCERTITUDES SUBSISTENT , MAIS, DANS L'ENSEMBLE LES REVISIONS FAITES EN JUILLET (VOIR NOTE BIO (76) 258 DU 9.7.76) ONT CONFIRMES :

POUR LES CEREALES : 90 A 92 MILLIONS DE TONNES, SOIT ENVIRON

0/0 DE MOINS QUE LORS DE LA DERNIERE CAMPAGNE.

POUR LE SUCRE : LA PREVISION EST PLUS INCERTAINE, MAIS LA

ECOLTE DEVRAIT SE SITUER ENTRE 9 ET 9,5 MILLIONS DE TONNES.

POUR LES PRODUITS LAITIERS : POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE 1976,

LA FORTE PRODUCTION DU PREMIER SEMESTRE COMPENSERA PLUS OU MOINS LA CHUTE DE PRODUCTION DU SECOND SEMESTRE. DONC PAS DE DIMINUTION GLOBALE.

POUR LA VIANDE BOVINE : LES APPORTS SUR LE MARCHE SERONT IMPOR-

ZANTS ET LES STOCKS EN FIN D'ANNEE ASSEZ ELEVES, MAIS ON EPUT
S'ATTENDRE A UNE DIMINUTION EN 1977.

- APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE BASE :

M.LARDINOIS A ESTIME QUE LA PENURIE N'ETAIT PAS A CRAINDRE,
ET A PRECISE AVOIR EU DE LA PART DES AUTORITES AMERICAINES
L'ASSURANCE ABSOLUE QU'AUCUNE RESTRICTION NE SERAIT APPORTEE
AUX EXPORTATIONS AMERICAINES, NOTAMMENT DE MAIS OU DE SOJA.

- FRUITS ET LEGUMES

M.LARDINOIS A ANNONCE QUE LA COMMISSION PROPOSERAIT PROBA-
BLEMENT LA PROLONGATION AU-DELA DU 1ER OCTOBRE DU REGLEMENT
PERMETTANT L'ACCES EN FRANCHISE AU MARCHE COMMUNAUTAIRE
DE CERTAINS PRODUITS EN PROVENANCE DES PAYS TIERS.

- UNITE DE COMPTE VERTE

LE PROBLEME SERA EXAMINE LORS DE LA REUNION DE LA COMMISSION
LA SEMAINE PROCHAINE MAIS M.LARNIDOIS NE S'ATTEND PAS DANS CE
DOMAINE A DES MESURES A BREF DELAI.

AMITIES,

H. FERRATON

21877M COMEU B

NNNNN

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 8 septembre 1976.
JS/je

Remis au télex à : 12.30 h

"PRIORITE P-1"

Note BIO (76) 295 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe, à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X
et à M. Finn Christensen, DG VIII

PREPARATION CONSEIL AGRICOLE

A la demande de la Commission, le Conseil des Ministres de l'Agriculture se réunira à Bruxelles ce jeudi 9 septembre à 10.30 heures.

Comme M. Lardinois l'avait dit à la presse le 30 août (voir note BIO (76)294), cette réunion est destinée essentiellement à examiner la situation causée par la sécheresse persistante.

1. Le Conseil se penchera sur le bilan de la production et de l'approvisionnement pour la campagne 1976/1977. Il sera saisi d'une communication que la Commission étudie aujourd'hui.

Rappelons que M. Lardinois avait donné quelques indications sur les perspectives de récoltes et de productions et qu'il avait estimé qu'une pénurie de produits de base n'était pas à craindre.

2. Le Conseil procédera ensuite à un échange de vues sur les mesures prises ou envisagées sur le plan national et communautaire. La Commission prépare également cette question au cours de sa réunion d'aujourd'hui. Le souci de la Commission est d'obtenir que les aides ou mesures prévues soient, d'une part, parfaitement compatibles avec les règles du Marché commun, d'autre part, cohérentes et coordonnées.

Dans ce cadre, le Conseil étudiera également la mise en oeuvre rapide de la proposition de la Commission instituant un régime de primes de non-commercialisation du lait et des produits laitiers et de conversion des troupeaux bovins à orientation laitière (voir document COM (76) 300 final du 6.7.1976 et la note P-56).

3. Le Conseil sera vraisemblablement appelé à statuer sur une proposition de règlement du Conseil prorogeant la date de suspension totale et temporaire du droit autonome du tarif douanier commun pour les pommes de terre de la sous-position 07.01 A III b) et pour un certain nombre de légumes à l'état frais ou réfrigérés, tels que céleris, choux blancs et rouges, choux-fleurs, carottes et petits pois.

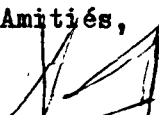
Cette proposition figure aussi à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui de la Commission.

La prorogation, initialement prévue jusqu'au 30 septembre prochain, couvrirait la période allant jusqu'au 31 décembre 1976.

4. De plus, le même accès en franchise serait accordé à certains produits, tels que les oignons et les haricots, en provenance des pays tiers. Ces mesures ont pour objectif d'alléger la charge de la sécheresse au niveau des consommateurs et de garantir l'approvisionnement.
5. Enfin, à la demande de la délégation allemande, le Conseil examinera le fonctionnement du système dit du "beurre social", c'est-à-dire des quantités de beurre déstockées au profit d'institutions et collectivités sans but lucratif.

(à suivre)

Amitiés,



COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 9 septembre 1976.

JS/je

Remis au télex à : 15 h.

"PRIORITE P-1"

Note BIO (76) 295 suite 1 aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe, à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X
et à M. Finn Christensen, DG VIII

CONSEIL AGRICOLE

La séance a été ouverte à 10.55 heures. Comme l'a fait remarquer le Président, c'est sous une pluie battante que le Conseil a examiné les problèmes graves causés par la sécheresse.

1. M. Lardinois a rappelé l'étendue du phénomène de la sécheresse et a commenté la communication de la Commission au Conseil présentant le bilan de la production et de l'approvisionnement pour la campagne 1976/77 (voir le document COM(76) 480 final). Certaines productions ont subi plus de dommages que d'autres. Un problème sérieux se pose pour les légumes et, plus encore, pour l'approvisionnement en fourrages.

M. Lardinois a déclaré que la Commission estime que les aides nationales peuvent être autorisées, sur la base des dispositions du Traité en cas de calamités. Ces aides doivent cependant répondre à certaines conditions afin d'atteindre leur objectif.

Moyennant quelques observations, toutes les délégations ont approuvé l'analyse effectuée par la Commission.

2. M. Lardinois a indiqué quelle est l'attitude de la Commission à l'égard des mesures prises ou envisagées sur le plan national et communautaire (voir les documents SEC(76) 3124 et 3127). Il a insisté pour que le Conseil statue sur la proposition de la Commission instituant un régime de primes de non-commercialisation du lait et des produits laitiers, et de conversion de troupeaux bovins à orientation laitière.

Dans l'ensemble, les délégations ont accueilli favorablement la manière dont la Commission a abordé le problème des aides et mesures. Plusieurs délégations ont souligné les particularités nationales des effets de la sécheresse et des mesures nécessaires et ont demandé au Conseil d'agir avec prudence.

A 12.30 heures, le Conseil a interrompu ses travaux sur ce point pour se réunir en cadre restreint et examiner la question allemande de la caution.

(à suivre)

Amitiés,

B. OLIVI



COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Groupe du Porte-Parole

Bruxelles, le 9 septembre 1976.
JS/je

Remis au télex à : 20 R

"PRIORITE P-1"

Note BIO (76) 295 suite 2 et fin aux Bureaux Nationaux
c.c. aux Membres du Groupe, à MM. les Directeurs Généraux des DG I et X
et à M. Finn Christensen, DG VIII

CONSEIL AGRICOLE

Au cours de sa réunion en cadre restreint, le Conseil aurait traité, à la demande de la délégation allemande, des mesures italiennes de caution à l'exportation.

Le Conseil Agricole est rentré en séance à 15.25 heures et a repris la discussion des mesures et aides.

3. A la demande de la Commission, le Conseil a étudié en premier lieu la proposition d'instaurer des primes à la non-commercialisation du lait. Quelques délégations ont exprimé leur accord de principe (les Luxembourgeois, les Néerlandais), leur opposition (les Irlandais) ou leurs réserves (les Italiens).

M. Lardinois a stigmatisé le fait que certains ministres se soient comportés davantage comme des défenseurs d'intérêts nationaux que comme les membres du Conseil d'une communauté.

M. Lardinois a précisé que le financement des primes ne pouvait se concevoir sans participation des Etats membres. Il a insisté une nouvelle fois pour que le Conseil statue d'urgence sur la proposition au lieu de la reporter jusqu'à l'examen global du "paquet laitier". M. Lardinois a encore souligné qu'il fallait prendre des dispositions applicables dans toute la Communauté, mais que celles-ci respecteraient entièrement la liberté de chaque agriculteur d'en bénéficier ou d'y renoncer.

Après un bref débat de procédure, le Conseil a renvoyé la question au CSA.

Répondant encore à quelques questions qui lui avaient été posées à propos des aides et mesures, M. Lardinois a déclaré que certaines régions du Danemark pourraient être considérées comme touchées par la sécheresse. Par contre, M. Lardinois s'est montré très réservé quant à une demande française de restitutions pour des animaux de races maigres du Massif Central et de régions de montagne.

Les questions de l'élargissement de la fabrication de poudre de lait ou de l'extension de l'intervention, en matière de viande bovine, aux quartiers arrière, ont été renvoyées aux comités de gestion.

Le Conseil a manifesté son intérêt pour l'étude de l'approvisionnement en eau. Il s'est opposé à l'importation en franchise de fourrages destinés à assurer la croissance des animaux, en raison des incidences négatives de cette mesure. En ce qui concerne le lait écrémé, le Conseil est d'avis qu'il faut mettre fin au régime spécial dès que les 400.000 tonnes seront atteintes.

4. Le Conseil a abordé la question de la suspension totale et temporaire des droits autonomes du tarif douanier commun pour un certain nombre de légumes à l'état frais ou réfrigérés. La proposition concernant les haricots et oignons s'est heurtée à l'opposition de la délégation italienne.

La séance a été suspendue à 17,15 heures pour permettre des négociations bilatérales.

A la reprise, à 17.50 heures, le Président a proposé d'examiner globalement tout le problème de la suspension des droits de douane pour les légumes.

- a) pour les pommes de terre, la Commission propose de prolonger la suspension des droits jusqu'au 31.12.1976.
- b) pour les conserves de haricots verts, la Commission propose de réduire les droits de 24 à 16 % jusqu'au 31.12.1976.
- c) pour les légumes frais, la Commission propose de rayer les choux-fleurs de la liste. Pour les carottes, les choux et les pois, la Commission propose de suspendre les droits jusqu'au 1.11.1976. Pour les céleris, les haricots frais et les oignons, la Commission propose de réduire les droits à 8 % jusqu'au 1.11.1976.

Le Conseil a adopté ces propositions sans discussion. (Les choux-fleurs bénéficient d'une suspension qui ne sera pas prolongée, les céleris changeront de régime au 1.10.1976, tandis que les haricots et oignons bénéficieront de la réduction dès que possible).

5. La délégation allemande a fait inscrire à l'ordre du jour la question de la réintroduction de l'octroi de beurre à prix réduit aux bénéficiaires d'aide sociale. La délégation allemande demande à la Commission de réexaminer cette question.

M. Lardinois a répondu que la Commission reste favorable au système du "beurre social". Mais l'objectif n'est pas toujours atteint, des fraudes se produisant en raison de l'absence de contrôle matériel des ventes. Les Etats membres devraient être concernés financièrement par cette opération afin de se sentir également concernés par le contrôle.

6. Le Conseil sera l'hôte du gouvernement néerlandais les 27 et 28 septembre prochains. Le Conseil renonce à se réunir le 20 septembre. La réunion suivante aura lieu les 4 et 5 octobre à Luxembourg.

7. Sous le point "divers", la délégation italienne a évoqué la situation des boissons alcoolisées. M. Lardinois a répondu que le marché de l'alcool était une source de soucis, en raison de mesures nationales divergentes. La Commission s'en tient à la jurisprudence de la Cour de Justice en matière de monopoles.

8. M. Lardinois a signalé au Conseil le problème des mesures à prendre pour réduire l'achat normal de poudre de lait par l'intervention. La Commission voudrait se limiter à la poudre de lait vitaminée.

La séance a été levée à 18.40 heures,

Amitiés,

B. OLIVI

